



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Liberté
Égalité
Fraternité

Demande d'acte de décès (survenu à l'étranger) - Service gratuit (Service en ligne)

Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

Pour un Français décédé à l'étranger .

Pour faire une demande en ligne, vous devez **créer un compte Service-Public.fr** ou **vous connecter avec *FranceConnect***.

Quand l'acte est disponible, vous devrez de nouveau vous connecter : vous pourrez le télécharger au format PDF sur votre espace personnel. Vous pourrez aussi demander à le recevoir par courrier.

L'acte comporte la signature électronique d'un officier d'état civil.

Accéder au
service en ligne [↗](#)

(https://www.service-public.fr/compte/activer-un-espace-particulier?lienDemarche=https://psl.service-public.fr/mademarche/delivrance_demmat/demarche?action=DECES)

Vérfifié le 17 mai 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Acte de décès : demande de copie intégrale (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1444>)